



LETTRE D'INFORMATION DE LA CAF 77

Bafa (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur) : une nouvelle aide de l'état pour son financement pour les jeunes inscrits dans une démarche de service civique

Accessible dès 16 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'obtenir un diplôme et d'acquérir une expérience pratique dans le domaine de l'animation avec des responsabilités et du travail en équipe. Il permet de gagner en autonomie, de découvrir de nouveaux lieux et d'encadrer des enfants et adolescents durant leur temps de loisirs.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur la [plateforme BAFA-BAFD sur jeunes.gouv.fr](https://jeunes.gouv.fr). Une autorisation parentale est à prévoir pour les moins de 18 ans. Un choix est possible entre plusieurs organismes de formation.

Comment financer le Bafa ?

Le coût du Bafa peut être important, c'est pourquoi des aides financières existent.

Les jeunes accomplissant une mission de service civique entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2023 et souhaitant s'engager dans une formation Bafa peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle de l'Etat de 100€.